PS
SOCIAL-ÉCOLOGIE

l'hebdo des socialistes

N° 873
DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2017

PARTI SOCIALISTE.FR
@PARTISOCIALISTE
1,5 €

# SOLIDARITÉ avec LES ANTILLES

© Martin Bureau/AFP

Alors que l'ouragan Irma a frappé de plein fouet les Antilles, provoquant des dizaines de morts et des dégâts considérables, le Parti socialiste appelle à *«une solidarité durable»*. Si Irma a battu tous les records, ce ne sont pas moins de trois ouragans qui ont touché successivement les sinistrés.

Le Parti socialiste *«salue le travail des équipes de bénévoles, forces de la sécurité civile, forces de l'ordre et personnels de santé sur place, dans les DOM voisins et ceux qui dans l'hexagone sont à pied d'œuvre»*. Mais une fois passé le temps de l'émotion *«la solidarité ne doit pas diminuer»*. Les territoires, notamment à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, sont dévastés. Une fois passée l'urgence sanitaire et sécuritaire, *«il faudra reconstruire»*. Déjà, des collectivités dirigées par les socialistes se sont mobilisées, comme la région Occitanie qui a débloqué 50 000 euros.

Pour faire face à cette situation exceptionnelle, le Parti socialiste propose *«la nomination d'une autorité en charge de la reconstruction, qui sera investie d'une mission de remise sur pied de l'ensemble des infrastructures, mais aussi de l'installation de dispositifs de prévention mieux adaptés car il faudra tirer toutes les leçons de cette catastrophe»*.

Par ailleurs, Olivier Faure, président du groupe socialiste à l'Assemblée, proposera lors de la prochaine conférence des présidents une initiative conjointe pour faire l'évaluation de la gestion de cette crise et en tirer les leçons, sans passion.

# DÉFENDRE NOS SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

© Rémy Gabalda/AFP

Le gouvernement d'Édouard Philippe vient de porter plusieurs coups à nos territoires. Il y a d'abord eu la suppression de plus de 300 millions d'euros de dotations d'investissement aux collectivités territoriales cet été. Alors que le Président avait affirmé qu'il ne toucherait pas aux dotations des communes, il a annulé plusieurs programmes en faveur de ces dernières. Concrètement, 46 millions d'euros sont gelés sur les 429 millions d'euros du programme *« politique de la ville »*, 35 millions d'euros sur *« aménagement du territoire »* et plus de 216 millions d'euros sur les 2 milliards d'euros consacrés à la DTER (dotation d'équipement des territoires ruraux) et au FSIL (fonds de soutien à l'investissement local). En tout, cette baisse de 11 % des dotations pourrait contraindre de nombreux élus à ne pas réaliser de travaux de rénovation dans les écoles, des aménagements dans les complexes sportifs… Pour établir un état des lieux et réagir, le PS et la FNESR ont déjà adressé une lettre aux collectivités socialistes leur demandant de détailler les effets que ces coupes auront sur les services de proximité qu'ils assurent.

## EMPLOIS AIDÉS

Ensuite, le gouvernement a décidé d'une baisse drastique des emplois aidés, en limitant leur nombre à 110 000, soit 40 % de moins par rapport aux six premiers mois de l'année 2017. Pour le Parti socialiste, cette décision est inacceptable et surtout intenable tant elle va dégrader la cohésion nationale en affaiblissant fortement le fonctionnement des services publics de proximité.

Cette décision est d'autant plus grave que les collectivités locales font souvent appel aux emplois aidés pour remplir certaines missions de service public. L'école va notamment faire les frais de la politique du gouvernement : cantine, périscolaire, entretien des locaux, les emplois aidés sont utiles à tous. Les plus fragiles risquent d'être particulièrement touchés car parmi les 20 000 emplois aidés non reconduits dans l'Éducation nationale, nombreux sont ceux qui accompagnent dans le quotidien de leur scolarité des enfants porteurs de handicap.

Le secteur associatif va aussi cruellement en pâtir. Les emplois aidés permettent à des structures sans beaucoup de moyens de fonctionner. Or, elles sont créatrices d'emplois et participent à l'animation et à la cohésion des territoires.

Mais cette décision brutale est d'abord désastreuse pour les bénéficiaires eux-mêmes. Ces emplois aidés permettent de sortir du chômage des milliers de personnes qui n'auraient pas pu trouver un emploi sans ces dispositifs.

Le Parti socialiste demande au gouvernement de surseoir à sa décision et d'organiser une discussion sur les mesures compensatoires à engager s'il veut diminuer par deux le nombre d'emplois aidés. Il en va de la survie de nombreuses associations, de l'activité de milliers de travailleurs et de la pérennité des services publics de proximité.

## ÉLECTIONS 2017 SÉNATORIALES
dimanche 24 septembre

**La campagne pour les sénatoriales a commencé avec le dépôt des listes en préfecture vendredi 8 septembre. Le vote des grands électeurs aura lieu le 24 septembre, pour le renouvellement de 170 sièges de sénateurs sur 348. Le Sénat se renouvelle par moitié tous les trois ans au scrutin majoritaire à deux tours dans les départements représentés par au maximum deux sénateurs, et à la représentation proportionnelle dans les départements de trois sénateurs ou plus. Le groupe socialiste au Sénat va continuer à agir en faveur des territoires, et s'opposera à la baisse des dotations imposée par le gouvernement au pouvoir.**

© Philippe Grangeaud

# UNANIMES CONTRE LES ORDONNANCES MACRON/PÉNICAUD

Jeudi 31 août, le Premier ministre Édouard Philippe et la ministre du Travail Muriel Pénicaud ont dévoilé leurs ordonnances contre le Code du Travail.

Le Parti socialiste, lors de son Bureau national du 4 septembre, a unanimement affirmé son opposition aux mesures annoncées. Nous sommes *«opposés à cette réforme sur le fond et sur la forme»*, a déclaré Rachid Temal, lors d'un point presse. *«C'est la flexibilité maintenant et la protection peut-être»* a renchéri Rita Maalouf.

## RACHID TEMAL, RITA MAALOUF ET OLIVIER FAURE ONT RAPPELÉ NOS LIGNES ROUGES

- **NOUS REFUSONS** le plafonnement obligatoire des indemnités prud'homales : c'est un permis de licencier à peu de frais.
- **NOUS REFUSONS** que le juge ne puisse pas prendre en compte la situation financière mondiale d'un groupe pour apprécier les licenciements économiques : on ne peut laisser les multinationales organiser artificiellement la faillite de leur filiale française alors qu'elles font des bénéfices.
- **NOUS REFUSONS** que le syndicalisme disparaisse dans les entreprises de moins de 50 salariés : c'est laisser sans protection 6 millions de salariés face à leur employeur.

*«Pour 55% des salariés de ce pays, le dialogue pourra se faire en contournant les syndicats»*, a rappelé Olivier Faure.

© Mathieu Delmestre

## UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Nous sommes ici face à une *«réforme idéologique»*, *«qui ne crée pas de sécurité»*, *«qui ne répond pas à la question de l'amélioration du dialogue social»*, et n'est pas *«un outil de création d'emploi»*, a conclu Rachid Temal.

Pour Olivier Faure, il s'agit là d'un *«rendez-vous manqué avec l'emploi et le dialogue social»*. Et pourtant, le Code du Travail doit évoluer, c'est *«une évidence»* selon le président du groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée nationale. Olivier Faure a rappelé les métiers nouveaux, les plateformes naissantes, et les salariés sans droits, auxquels des réponses auraient pu être apportées. Il n'en est rien.

Cette réforme aurait pu être l'occasion de se rapprocher du modèle allemand tant vanté, mais en Allemagne la participation syndicale existe à partir de cinq salariés dans une entreprise. Il n'en est rien non plus dans les ordonnances Macron/Pénicaud.

## MOBILISATION UNITAIRE

Le Parti socialiste a tiré un tract à un million d'exemplaires (voir en dernière page), pour redire son opposition à ces ordonnances.

*«Le Parti socialiste respecte l'indépendance syndicale et soutient toutes les démarches syndicales unitaires contre les ordonnances Macron/Pénicaud»* a ainsi déclaré Karim Bouamrane, porte parole, lors d'un point presse lundi 4 septembre.

*«Des lignes rouges communes»* existent entre les diverses organisations syndicales et partis politiques, explique Olivier Faure. Pour *«créer un rapport de force»* et *«faire triompher les points sur lesquels nous sommes d'accord»*, une mobilisation unitaire est nécessaire.

## LE PS REÇOIT LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Après avoir rappelé, à l'unanimité, son opposition aux ordonnances Macron-Pénicaud contre le Code du Travail, le Parti socialiste a souhaité rencontrer les organisations syndicales. Une délégation composée de Guillaume Bachelay, secrétaire national chargé de l'animation, l'expression et la coordination des pôles, Rachid Temal, secrétaire national chargé de la coordination et de l'organisation et Rita Maalouf, secrétaire nationale chargée du pôle production et répartition des richesses a d'abord rencontré la CFDT, jeudi 7 septembre, puis l'Unsa vendredi 8 septembre. Les échanges doivent se poursuivre avec les autres organisations syndicales, notamment la CGT mercredi 13 septembre. Le parti socialiste, respectueux de l'indépendance syndicale, soutient toutes les initiatives que prendront ces organisations contre les ordonnances Macron-Pénicaud.

# MOBILISATION UNITAIRE

# CONTRE
## LES ORDONNANCES MACRON/PÉNICAUD !

*Pour redresser l'économie et relever les défis du monde du travail d'aujourd'hui, le Parti socialiste reste favorable à l'adaptation et à la protection. L'un ne va pas sans l'autre. Avec les ordonnances Macron/Pénicaud, le compte n'y est pas : **elles précarisent les salariés et affaiblissent la démocratie sociale.***

**NOUS REFUSONS** ✕ QUE LES MULTINATIONALES AIENT LA POSSIBILITÉ DE LICENCIER LEURS SALARIÉS ALORS QU'ELLES FONT DES BÉNÉFICES, en organisant artificiellement la faillite de leurs filiales françaises.

→ **Les ordonnances Macron/Pénicaud le permettront :** pour apprécier un licenciement, les juges ne pourront plus prendre en compte que la situation nationale d'un groupe et non plus la situation mondiale.

**NOUS REFUSONS** ✕ QUE SOIT INSTAURÉ UN PERMIS DE LICENCIER À PEU DE FRAIS ET SOUS N'IMPORTE QUEL MOTIF.

→ **Les ordonnances Macron/Pénicaud le permettront :** en cas de licenciement abusif, les indemnités prud'homales seront plafonnées de façon obligatoire. L'employeur aura également la possibilité de corriger a posteriori le motif du licenciement. Demain, si votre employeur veut vous licencier sous un prétexte fallacieux, il saura exactement combien ça lui coûtera !

**NOUS REFUSONS** ✕ QUE LE SYNDICALISME DISPARAISSE DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS.

→ **Les ordonnances Macron/Pénicaud le permettront :** dans les petites entreprises, le patron n'aura plus de mandataire syndical face à lui. Il n'aura qu'à convoquer un référendum pour faire avaliser ses décisions. Comment croire que les salariés pourront les refuser sans mettre en danger leur emploi ? Le rapport de force sera trop déséquilibré.

**RIEN N'EST PRÉVU** ✕ POUR PROTÉGER LES TRAVAILLEURS QUI CHANGENT DE PLUS EN PLUS D'EMPLOI ET DE STATUT AVEC LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE.

→ **Comment le gouvernement peut-il parler** d'anticipation et d'adaptation aux défis économiques, alors qu'il ne fait rien pour sécuriser les transitions professionnelles ?

**RIEN N'EST PRÉVU** ✕ POUR RENFORCER LA REPRÉSENTATION DES SALARIÉS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION.

→ **Comment le gouvernement peut-il invoquer** la confiance et le dialogue social alors que la relation entre l'employeur et les salariés n'aura jamais été aussi déséquilibrée ?

**Avec les ordonnances Macron/Pénicaud, le gouvernement franchit donc des lignes rouges partagées par tous.**

↓

Les socialistes les avaient posées dès 2016. Ils n'ont pas changé d'avis. Seul un rassemblement de tous ceux qui partagent ces lignes rouges, syndicats et partis politiques, pourra faire reculer le gouvernement.

**Le Parti socialiste soutient toutes les initiatives syndicales, dans le respect de leur indépendance. Il appelle à une mobilisation unitaire et massive, partout où c'est possible, dans tous les territoires et devant les préfectures.**

10, rue de Solférino, 75333 Paris - Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 77 00 • hebdo@parti-socialiste.fr • **DIRECTRICE DE LA RÉDACTION ET DE LA PUBLICATION** • Olivia Polski • **DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION** • Karine Gautreau • **RÉDACTRICE EN CHEF** • Sarah Nafti • **RÉDACTRICE** • Mélanie Modot • **PHOTOGRAPHES** • Mathieu Delmestre,Martin Bureau/AFP, Rémy Gabalda/AFP • **MAQUETTE** • Stéphanie Zoete • **FLASHAGE ET IMPRESSION** • PGE (94) Saint-Mandé • **N° DE COMMISSION PARITAIRE** : 1118P11223 • **ISSN** 127786772 • "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications, tiré à 22 000 exemplaires